

Thomas NACRIER

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 08 JUILLET 2022

Numéro	29
Objet	APPROBATION DE LA CHARTE D'ENGAGEMENT DU RESPECT DES VALEURS DE LA REPUBLIQUE PAR LES ASSOCIATIONS ET FONDATIONS PERCEVANT UNE SUBVENTION DE TROYES CHAMPAGNE METROPOLE
Rapporteur	Anne-Sophie GAUTHIER

Date de convocation et d'affichage : 01 juillet 2022

La séance, présidée par Monsieur François BAROIN, Président, est ouverte à 19h42.

Nombre de membres

- En exercice : 135
- Présents : 104
- Votants¹ : 123
- Quorum : 68

Présents : ABEL Jean-Pierre, BAGATTIN Mélanie, BAROIN François, BAUDOUX Bruno, BAZIN-MALGRAS Valérie, BEAUSSIER Jean-Marie, BETTINGER Sylviane, BEURY Loëtitia, BILLET André, BLANCHON David, BLASSON Christian, BOISSEAU Dominique, BRET Marc, BURRI Marie-Luce, BUTAT André, CASTEX Jean-Marie, CHALVET Marie-Ange, CHAMPAGNE Anicet, CHAMPAGNE Bernard, CHATEL Laurent, CHEVALIER Bertrand, CHOISELAT Emmanuel, COCHET Jean-Michel, CORNEVIN Jean-Pierre, COURTOIS Jean-Christophe, DAHDOUN Fadi, DE VILLEMEREUIL Gérard, DEHARBE Dominique, DELAITRE Guy, DESROUSSEAUX Pascal, DRAGON Jean-Luc, DUCHÊNE Annie, DUQUESNOY Olivier, FINOT Patrick, FLEURET Dominique, FRAENKEL Stéphanie, GARIGLIO Elisabeth, GARNERIN David, GATOULLAT Marcel, GAUTHIER Anne-Sophie, GERARD Fabien, GESNOT Dany, GIRARD Marc, GIRARDIN Olivier, GOUJARD Pascal, GRAFTEAUX-PAILLARD Marie, GROSJEAN Patrick, GUILLAUMET Virginie, GUITTON Jordan, GULTEKIN Gulcan, GUNDALL Philippe, HANDEL William, HELIOT-COURONNE Isabelle, HENNEQUIN Virgil, HENRI Pascal, HIMEUR Aïcha, HIRTZIG Jack, HONORÉ Nicolas, HOUARD Bruno, HUBINOIS Alain, HUP Carole, JOUAULT Gervaise, LANDREAT Pascal, LANOUX Claudie, LE CORRE Marie, LEBECQ Jérémy, LÉCORCHÉ Jean-Pierre, LEDOUBLE Catherine, LEMELAND Carole, LEMELLE Flavienne, LEPRINCE Didier, LEQUIEN Ombeline, LEROY Marie-Thérèse, LEYMBERGER Brigitte, MAGLOIRE Arnaud, MALARMEY Michelle, MANDELLI François, MARTY Rémy, MEIRHAEGHE Jean-François, MENNETRIER Nicolas, MOSER Alain, OUADAH Karima, POIVEZ Kevin, PORTIER-GUENIN Françoise, POTTIER Denis, RAGUIN Jacky, RENOIR Gilles, RESLINSKI Jean-François, ROBLET Bernard, ROUSSEAU Pauline, ROUSSELOT Nicole, SAINTON Michel, SAUVAGE Philippe, SEBEYRAN Marc, SOMSOIS Hervé, THIEBAUX Christelle, THOMAS Christine, VIART Jean-Michel, VOLHUER Michel, ZAJAC Anna.

Représentés : BLASCO Thierry par CORNUMAND Agnès, FRAPIN David par FLINOIS Philippe, JOLLIOT Marie-France à BAZIN Etienne, NINOREILLE Francine par GROUX Benoît.

Excusés et ont donné pouvoir : BECARD Francis à BAROIN François, BLANCHARD Dominique à BILLET André, CHOMAT Christophe à MAGLOIRE Arnaud, DA ROCHA Katia à GUITTON Jordan, DRIAT Boris à SAUVAGE Philippe, DUSACQ Maxime à DELAITRE Guy, GANTELET Bruno à CHEVALIER Bertrand, GAURIER Claude à GARNERIN David, GONCALVES José à SEBEYRAN Marc, KIEHN Patricia à HENNEQUIN Virgil, MARTINOT Bruno à DUCHÊNE Annie, MEIRHAEGHE Sonia à Guy DELAITRE, MONTAGNE Jean-Jacques à GARNERIN David, NONCIAUX-GRADOS Véronique à LANOUX Claudie, PAUWELS Cécile à Sylviane BETTINGER, QUINTART Sylvie à LEDOUBLE Catherine, RAYMOND Arnaud à MAGLOIRE Arnaud, TRESSOU Marie-Hélène à GUNDALL Philippe, VIARDOT Gaëlle à BOISSEAU Dominique.

Excusés : BOUDADI Rachida, DENIS Valéry, FARINE Bruno, GACHOWSKI Jacques, GAURIER Marlène, PETIT Christine, RICHARD Sophie, RICHARD Vincent, SERRA Frédéric, SIMON Éric, THIENOT Régis, VAN DE ROSTYNE Alain.

Nombre de votants	Non-participation	Suffrages exprimés		Abstention
		Pour	Contre	
123	0	123	0	0

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité des suffrages exprimés, le présent rapport.

¹ Présents + pouvoirs – non-participation

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 08 JUILLET 2022

**APPROBATION DE LA CHARTE D'ENGAGEMENT DU RESPECT DES VALEURS
DE LA REPUBLIQUE PAR LES ASSOCIATIONS ET FONDATIONS
PERCEVANT UNE SUBVENTION DE TROYES CHAMPAGNE METROPOLE**

Annexes :

- Charte d'engagement du respect des valeurs de la république
- Contrat d'engagement

Exposé :

Troyes Champagne Métropole, comme chacune de ses communes membres, soutient le monde associatif, notamment par l'octroi de subventions, en argent ou en nature, à travers la mise à disposition d'équipements publics ou de matériels.

L'octroi de ces moyens publics issus du produit direct ou indirect de l'impôt, exige que l'utilisation qui en résulte soit conforme aux valeurs de la République, qu'elle permette de garantir le vivre-ensemble, le contrat social, de préserver les valeurs de la culture, du sport et plus largement de l'engagement associatif.

Cet espace de partage, marqué par la solidarité et enrichi par le bénévolat, doit rester à l'écart de toute querelle partisane, politique ou religieuse.

C'est dans ce cadre qu'a été souhaité dès l'automne 2021, une Charte des valeurs de la République, qui s'imposerait à toutes les associations et fondations bénéficiant d'un soutien de Troyes Champagne Métropole. Il s'agit notamment d'éviter qu'avec l'argent public ou dans des lieux publics, soient promus ou tolérés des discours sectaires, racistes, séparatistes, communautaristes ou discriminants ; c'est l'antithèse de l'intérêt général qui guide l'action publique des Maires et de l'intercommunalité.

Par décret du 31 décembre 2021, l'Etat a élaboré un contrat d'engagement républicain qui s'impose aux associations et fondations, en constituant un document unique applicable sur l'ensemble du territoire national pour garantir un standard minimum de règles.

La Charte d'engagement qui vous est proposé comprend donc naturellement en annexe, ce contrat d'engagement républicain.

Décision :

Au bénéfice de ces informations, il vous est proposé :

- **D'APPROUVER la Charte d'engagement du respect des valeurs de la République par les associations et fondations percevant une subvention de Troyes Champagne Métropole, ci-annexée.**